



COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DE BONNSURLECHANGEMENTCLIMATIQUE: 20 AU 25 OCTOBRE 2014

La sixième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée (GTSPD 2-6) de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est déroulée à Bonn, en Allemagne, du 20 au 25 Octobre 2014. Le GTSPD s'est concentré sur l'élaboration des principaux documents à transmettre à la 20^e session de la Conférence des Parties (CdP 20) à la CCNUCC, qui doit avoir lieu à Lima, au Pérou, en décembre 2014.

Dans le cadre de l'axe de travail 1 du GTSPD (l'Accord de 2015), les pays ont poursuivi l'élaboration des éléments devant figurer dans un projet de texte de négociation, qui servira de plate-forme à la construction finale de l'accord de 2015, et ont procédé à l'examen d'un « document officieux » portant sur les points de vue et propositions des parties concernant les éléments devant figurer dans le projet de texte de négociation (ADP.2014.6.NonPaper). Le GTSPD a également travaillé sur un projet de décision englobant le type de données que les pays auraient à fournir dans les communications de leurs contributions intentionnelles déterminées au niveau national (CIDNs) et la manière dont ces contributions seront potentiellement envisagées (ADP.2014.7.NonPaper). Durant la réunion, les co-présidents du GTSPD ont élaboré une nouvelle version de ce projet de décision, qui sera soumis pour examen, à Lima.

Dans le cadre de l'axe de travail 2 (l'ambition pour l'avant-2020), des réunions d'experts technique (RET) ont porté sur: les possibilités d'action sur le dioxyde non carbonique des gaz à effet de serre (GES); le piégeage, l'utilisation et le stockage du carbone et le suivi des RET sur l'ouverture de possibilités d'atténuation à travers l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'amélioration de l'environnement urbain et de l'utilisation des terres durant la période avant 2020. Les pays ont également examiné un projet de décision portant sur l'ambition pour l'avant-2020, élaboré par les co-présidents avant la réunion (APD.2014.8.DraftText). Durant la réunion, une nouvelle version de ce projet de texte a été élaborée et sera examinée à Lima.

En dépit de la limite des progrès accomplis dans l'ensemble, au moment où ils quittaient Bonn, beaucoup de délégués disaient qu'ils ont apprécié le fait que la réunion ait accordé beaucoup de temps à l'échange approfondi des points de vue. Beaucoup ont estimé que la réunion a permis de clarifier la compréhension des pays et des groupes du spectre de points de vue, des domaines éventuels de convergence et de divergence, et de ce qui sous-tend leurs positions et la manière dont les préoccupations exprimées pourraient être traitées à Lima, en décembre.

BREF HISTORIQUE DU PROCESSUS DU GTSPD

La riposte politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la CCNUCC en 1992, qui établit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de GES afin d'éviter « toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. » La Convention, qui est entrée en vigueur le 21 Mars 1994, compte aujourd'hui 196 parties.

En décembre 1997, la CdP 3 a adopté le Protocole de Kyoto à la CCNUCC, qui a engagé les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché à atteindre des objectifs de réduction de leurs émissions. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 192 parties.

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du processus du GTSPD	1
Compte-rendu de la GTSPD 2-6.	3
Le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD	4
Les réunions d'experts techniques	8
La plénière de clôture	9
Brève analyse de la GTSPD 2-6.....	9
Réunions à venir	11
Glossaire	13

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Alice Bisiaux, LL.M., Mari Luomi, Ph.D., Annalisa Savaresi, Ph.D., et Anna Schulz. Edition numérique: Brad Vincelette. Version française: Mongi Gadhoun - Correctrice: Myriam Gadhoun. Editrice en chef: Lynn Wagner, Ph.D. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Ministère des ressources pétrolières et minérales du Royaume d'Arabie Saoudite et Aramco. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

DURBAN: La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban, Afrique du Sud, s'est déroulée du 28 novembre au 11 décembre 2011. Les résultats de Durban ont couvert un large éventail de sujets dont, notamment, la réalisation d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et d'un accord pour le lancement du GTSPD avec pour mandat « l'élaboration d'un protocole, autre instrument juridique ou solution concertée ayant force de loi, relevant de la Convention applicable à toutes les Parties ». Le GTSPD est prévu pour compléter ces négociations d'ici 2015, le nouvel instrument devant entrer en vigueur d'ici 2020. En outre, le GTSPD a été chargé d'étudier des mesures susceptibles de combler l'écart pour ce qui est de l'ambition pour l'avant 2020 par rapport à l'objectif de 2°C.

GTSPD 1: La première session du GTSPD (GTSPD 1) a eu lieu en conjonction avec la Conférence de Bonn sur les changements climatiques, du 17 au 24 mai 2012 à Bonn, en Allemagne. Les discussions y ont porté sur l'ordre du jour et sur l'élection du bureau. Au terme de près de deux semaines de discussions, la plénière du GTSPD s'est accordée sur l'élection du Bureau et a adopté l'ordre du jour, ainsi que sur le lancement de deux axes de travail, l'un portant sur les questions relatives aux paragraphes 2 à 6 de la décision 1/CP.17 (l'accord de 2015), et l'autre, sur les paragraphes 7 à 8 (l'ambition pour l'avant 2020).

Session informelle du GTSPD 1: La session informelle du GTSPD a eu lieu à Bangkok, en Thaïlande, du 30 août au 5 septembre 2012. Les parties s'y sont réunies en tables rondes pour discuter de leur vision et des aspirations du GTSPD, des résultats escomptés de son travail et de la façon dont ces résultats peuvent être atteints. Les parties devaient également examiner les moyens de renforcer l'ambition, le rôle des moyens de mise en œuvre et la façon de renforcer les initiatives de coopération internationale, ainsi que les éléments qui pourraient encadrer le travail du GTSPD.

GTSPD 1-2: La deuxième partie de la première session du GTSPD (GTSPD 1-2) a eu lieu du 27 novembre au 7 décembre 2012, à Doha, au Qatar, en conjonction avec la CdP 18. Les parties y ont décidé, entre autres: de faire avancer immédiatement les discussions de fond; de passer à un mode de travail plus ciblé en 2013; et d'encourager une large participation des représentants des partis et des organisations observatrices accréditées.

GTSPD 2-1: La première partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-1) s'est tenue à Bonn, en Allemagne, du 29 avril au 3 mai 2013. Organisée en ateliers et tables rondes portant sur les deux axes de travail du GTSPD, la GTSPD 2-1 a été axée sur l'élaboration d'une plate-forme pour les futures discussions, en rassemblant des propositions concrètes sur, par exemple, les principaux éléments que l'accord de 2015 pourrait contenir et sur les secteurs dans lesquels des mesures d'atténuation pourraient avoir lieu avant 2020.

GTSPD 2-2: La deuxième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-2) s'est tenue en marge de la Conférence de Bonn sur les changements climatiques, du 4 au 13 juin 2013, en Allemagne. La réunion a été structurée autour d'ateliers et de tables rondes portant sur les deux axes de travail. Les parties devaient, entre autres: s'accorder sur la nécessité de tenir une session, au moins, en 2014; inviter, dans le cadre des axes de travail 1 et 2, les parties et les observateurs à présenter leurs communications axées et relatives aux conclusions du GTSPD;

inviter, dans le cadre de l'axe de travail 2, les parties et les observateurs à faire part de leurs observations concernant les nouvelles activités inscrites dans le plan de travail, en 2014; inviter les co-présidents entrants à proposer, en s'appuyant sur des observations, une approche équilibrée, ciblée et un mode de travail plus formel, pour examen à la troisième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-3). Aucun accord n'a été atteint sur la création d'un ou de plusieurs groupes de contact pour faire passer une partie des travaux à un cadre plus formel.

GTSPD 2-3: La troisième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-3) a eu lieu en conjonction avec la CdP 19, du 12 au 23 novembre 2013, à Varsovie, en Pologne. Guidé par les questions des co-présidents, le travail effectué au cours de la première semaine a porté sur les deux axes de travail. L'axe de travail 1 a été abordé dans des séances de concertation ouvertes sur le contenu et les éléments de l'accord de 2015, dont, notamment l'adaptation, l'atténuation, la technologie, les finances, le renforcement des capacités, et la transparence. L'axe de travail 2 a été discuté dans des concertations ouvertes sur la voie à suivre, ainsi que dans des ateliers sur les enseignements tirés de l'expérience pertinente d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, et sur l'ambition pour l'avant 2020, l'urbanisation et le rôle des gouvernements dans la facilitation de l'action climatique dans les villes. La réunion a adopté une décision qui invite les parties à entamer ou à intensifier les préparatifs nationaux pour leurs CIDN, et a décidé d'accélérer la mise en œuvre intégrale du Plan d'action de Bali et de l'ambition relative à l'avant 2020.

GTSPD 2-4: La quatrième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-4) a eu lieu du 10 au 14 mars 2014, à Bonn, en Allemagne. Dans le cadre de l'axe de travail 1 la réunion a convoqué des concertations ouvertes sur le point 3 qui porte sur: l'adaptation; les CIDN; le financement, la technologie et le renforcement des capacités (moyens de mise en œuvre); l'ambition et l'équité; l'atténuation; la transparence de l'action et le soutien; et d'autres thèmes en rapport avec les éléments. Un atelier en session a porté sur les préparatifs nationaux pour les CIDN. Dans le cadre de l'axe de travail 2, des RET sur les énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique ont été tenues. La session a également décidé d'établir un groupe de contact et de poursuivre les travaux sous ce format lors des sessions ultérieures du GTSPD.

GTSPD 2-5: La cinquième partie de la deuxième session du GTSPD (GTSPD 2-5) a eu lieu en conjonction avec la Conférence de Bonn sur les changements climatiques du 4 au 14 juin 2014, en Allemagne. La GTSPD 2-5 s'est déroulée dans un groupe de contact, structuré autour des axes de travail 1 et 2. Dans le cadre de l'axe de travail 1, le GTSPD a abordé: l'atténuation; l'adaptation; le financement, la technologie et le renforcement des capacités (moyens de mise en œuvre); la transparence; les CIDN; et d'autres questions liées aux éléments. Une convergence des vues est apparue sur certains éléments à inclure dans l'accord de 2015, même si des questions restent à résoudre, comme la relation devant exister entre les CIDN et l'accord de 2015, et la manière d'évaluer le niveau d'ambition global. Dans le cadre de l'axe de travail 2, des RET ont été organisées sur l'environnement et sur l'utilisation des terres en milieu urbain, et un forum a été également tenu sur le rôle des villes et des collectivités territoriales en matière d'atténuation et d'adaptation.

COMPTE-RENDU DE LA GTSPD 2-6

Accueillant les délégués, lundi matin 20 octobre, le coprésident du GTSPD, Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago), a rappelé que le projet de texte de l'accord de 2015 doit être prêt début avril 2015, pour pouvoir être traduit dans toutes les langues de l'ONU, en mai. Appelant à une « session d'édification de passerelles » il a invité les délégués à consentir des compromis, ajoutant que « rester collé à ses positions n'est pas négocier ».

Manuel Pulgar-Vidal, ministre de l'environnement, Pérou, et président désigné de la CdP 20/Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP 10), a invité les délégués à « travailler simultanément »: sur les données à fournir dans les CIDNs; sur les éléments du projet de texte de l'accord de 2015; et sur la conduite d'un examen attentif du projet de décision concernant l'axe de travail 2.

Soulignant que le Sommet de l'ONU sur le climat a donné lieu à une mobilisation, sans précédent, du public, la secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a déclaré aux délégués, « les yeux du monde sont tournés vers vous, » les appelant à « édifier des passerelles » et « à trouver un chemin » qui mène à une solution au changement climatique que soit équitable et responsable à l'échelle mondiale.

Dan Bondi Ogolla, Secrétaire de la CCNUCC, a donné un aperçu d'une Note sous forme de questions/réponses du Secrétaire sur les aspects juridiques de l'accord de 2015.

Le co-président Kumarsingh a déclaré que les parties devraient finaliser les projets de décisions sur les données à fournir dans les CIDNs et sur l'ambition pour l'avant-2020 durant cette réunion, et s'accorder sur la question de savoir si un temps de négociation supplémentaire est nécessaire en 2015.

Au cours des allocutions d'ouverture, les délégués ont abordé une variété de sujets, dont, notamment: le document officiel et les projets de décisions des co-présidents du GTSPD; les éléments devant figurer dans l'accord de 2015; les CIDNs; et l'axe de travail 2.

S'agissant des textes des co-présidents, la Bolivie, parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a souligné que le document portant sur les éléments d'un projet de texte de négociation n'est « pas parfait », mais qu'il pouvait constituer « un point de départ utile ». La Suisse, au nom du Groupe de l'intégrité environnementale (GIE), a exprimé son soutien à l'idée de travailler sur la base des projets de décisions et du document officiel des co-présidents.

L'Equateur, au nom des pays en développement aux vues similaires (PDVSs), a appelé à un processus ouvert, inclusif et transparent, fondé sur les contributions soumises par les parties. Le délégué a accueilli favorablement le document officiel des co-présidents sur les éléments de l'accord de 2015, comme un point de départ des négociations. Le Costa Rica, au nom de l'Alliance indépendante des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (AILAC), a félicité les co-présidents pour leur travail « audacieux et efficace » et a déclaré que l'AILAC « continuera à édifier des passerelles ».

Au sujet des éléments devant figurer dans l'accord de 2015, le G-77/Chine a déclaré que les éléments déterminés dans la décision 1/CP.17 (établissement du GTSPD) doivent être traités de manière égale dans l'accord de 2015. L'UE a souligné l'importance de déterminer les aspects adaptation et MMCE dans l'accord de 2015. L'Australie, au nom du Groupe de coordination,

a déclaré que la réunion doit déterminer les éléments de l'accord de 2015 et identifier ce qui peut être élaboré dans les décisions de la CdP.

Nauru, au nom de l'Alliance des Petits États insulaires (AOSIS), a appelé à intégrer un mécanisme sur les pertes et dommages, dans l'accord de 2015, et à clarifier que le résultat de la CdP 21 sera un protocole juridiquement contraignant relevant de la Convention, pour le maintien du réchauffement climatique en dessous de 1,5°C. Le Népal, au nom des pays les moins avancés (PMA), a appelé la GTSPD 2-6 à organiser les éléments devant figurer dans un accord pour l'après-2015.

Le Venezuela, au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), l'Argentine et le Salvador, ont appelé les pays de l'Annexe I à être au premier rang dans les domaines de l'atténuation, de la fourniture de financements et de transfert de technologie. L'Arabie Saoudite, pour le Groupe des États arabes, a suggéré de s'accorder, le plus rapidement possible, sur les éléments essentiels de l'accord de 2015 et de traiter la question des données devant être fournies dans les CIDNs. L'Afrique du Sud, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde et la Chine (BASIC), ont souligné que l'accord de 2015 doit permettre une amélioration progressive des contributions.

Belize, au nom du Système d'intégration des États d'Amérique centrale, a indiqué que l'adaptation, les pertes et dommages et le cadre de la REDD + (Réduction des émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement) doivent être ancrés dans l'accord de 2015. La représentante a appelé à la création d'un groupe de contact pour examiner les aspects juridiques de l'accord de 2015.

Au sujet des CIDNs, l'Union européenne (UE) a appelé la GTSPD 2-6 à se concentrer sur la détermination: du rôle des CIDNs dans la différenciation de la mise en œuvre; le processus de quantification, notification et vérification (MNV) des règles; et d'un cycle pour l'augmentation de l'ambition pour l'après 2020. Le GIE a exprimé l'engagement du groupe à soumettre ses CIDNs en temps opportun.

Le Soudan, au nom du Groupe africain, a déclaré que les CIDNs et les éléments de l'accord de 2015 sont deux aspects d'un même et seul mandat, et a fait part de sa préoccupation sur la présentation de deux documents distincts. Le porte-parole des PMA a déclaré que la réunion devrait faire avancer les discussions sur les CIDNs et, notamment, sur leur forme juridique et leur traitement.

Le porte-parole des PDVSs a affirmé que le projet de décision concernant les CIDNs allait au-delà du mandat de Varsovie, qui se réfère à la détermination des informations à fournir par les parties. Le Groupe arabe a appelé à traiter les données requises pour les CIDNs et à établir une distinction entre les mesures obligatoires des pays industrialisés et les mesures volontaires des pays en développement.

S'agissant de l'axe de travail 2, le Groupe de coordination a souligné l'importance de prévoir des objectifs pratiques, éducatifs et coopératifs pour les RETs. Le porte-parole des PMA a déclaré que l'axe de travail 2 doit prendre appui sur la dynamique suscitée par le sommet de l'ONU sur le climat. Le groupe BASIC a souligné qu'une augmentation de l'ambition pour l'avant-2020

par les pays industrialisés, y compris la capitalisation intégrale du Fonds vert pour le climat, établira une confiance dans le processus pour l'après-2020.

Dans les déclarations de la société civile, le délégué des organisations non-gouvernementales (ONG) du secteur du commerce et industrie a souligné la nécessité, pour tous les secteurs de l'économie, d'être enrôlés dans l'atténuation et l'adaptation. Le porte-parole des collectivités locales et des autorités municipales a déclaré que le projet de texte des co-présidents sur l'ambition pour l'avant-2020 fournissait des points de départ d'un plan d'action pour les villes et les collectivités territoriales.

Le délégué des ONG des agriculteurs a appelé à un programme de travail sur l'agriculture, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), couvrant la sécurité alimentaire, l'atténuation et l'adaptation. Le délégué des ONG de recherche indépendantes a souligné l'importance d'un processus de négociation qui soit fondé sur les preuves scientifiques.

La représentante des ONG Femmes et Egalité a exhorté les délégués à prendre en compte les droits, les besoins et les compétences et des hommes et des femmes, dans l'accord de 2015. Mettant en garde les délégués que le guichet climatique « est en train de se fermer sous nos yeux », le délégué des ONG des Jeunes a exhorté les parties à s'engager en faveur du plus haut niveau d'ambition possible.

Climate Action Network, au nom des ONG du secteur environnemental (ONGE), a appelé à un texte CIDNs qui soit détaillé et assez exhaustif pour remettre le monde sur « une trajectoire climatique sûre ». Climate Justice Now !, parlant au nom des ONGE, a déploré les restrictions sur le nombre de représentants de la société civile à la CdP 20 et a exhorté les délégués à aborder tous les éléments du nouvel accord climatique.

Après la séance d'ouverture, lundi, le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD s'est réuni pour examiner les deux axes de travail tout au long de la semaine. Des RETs ont eu lieu mardi, mercredi et jeudi, et une réunion de bilan s'est tenue jeudi après-midi.

LE GROUPE DE CONTACT SUR L'ARTICLE 3 DU GTSPD

AXE DE TRAVAIL 2: Le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD a examiné, lundi et vendredi, le projet de décision des co-présidents sur l'accélération de la mise en œuvre d'une action renforcée dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, durant la période avant 2020 (APD.2014.8.DraftText). Vendredi soir, une nouvelle version du projet de décision a été émise. Nauru, au nom de l'AOSIS, le Chili, la Suisse, les Etats-Unis, le Bangladesh, au nom des PMA, et la Nouvelle-Zélande ont soutenu l'idée d'utiliser le projet de décision des co-présidents comme plate-forme de négociation. La Nouvelle-Zélande a déclaré que ce projet de texte, nonobstant sa longueur, constituait une première étape utile. L'Afrique du Sud, l'Australie et le Canada ont soutenu l'élaboration, par les co-présidents, d'un projet de décision révisé, prenant en ligne de compte les opinions exprimées lors de cette réunion.

Au sujet de la proposition de l'AOSIS, Nauru, parlant au nom de l'AOSIS, a expliqué que leur soumission est axée sur l'expansion des procédés techniques de l'après-2015, y compris: des RET plus efficaces et plus efficaces, à travers un préavis et une interaction accrue; une mise à jour régulière des

documents après les RET; l'invitation des organisations à tous les niveaux, dotées d'une expérience dans la mise en œuvre des éléments examinés dans les RETs, à faire des soumissions; et l'engagement ministériel dans l'axe de travail 2.

Au sujet de la proposition des PDVSS, la Chine, parlant pour les PDVSS, a mis en exergue leur document de salle de conférence (DSC), qui demande, entre autres: la ratification immédiate et anticipée de l'amendement au Protocole de Kyoto de Doha; des engagements inconditionnels de la part des parties à l'annexe I, en 2014, pour réduire les émissions de 40% par rapport à leurs niveaux de 1990, d'ici 2020; l'engagement des parties à l'annexe II à soutenir le cadre de l'adaptation; la mise en place d'un mécanisme de mise en œuvre accélérée; l'engagement à traiter les mesures de riposte; une capitalisation importante et rapide du Fonds vert pour le climat (FVC); des engagements financiers en faveur des systèmes de MNV; et les modalités de fonctionnement du Comité exécutif de la technologie (CET) et les Centre et Réseau de technologie climatique (CRTC) par l'OSAST 42.

La Norvège, le Canada, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande ont déclaré que le DSC des PDVSS allait au-delà du mandat de Varsovie, l'Australie soulignant que la question de la mise en œuvre du PAB est traitée ailleurs. Le Canada a ajouté que le DSC risquait de limiter considérablement la capacité collective des parties à réduire les émissions.

Beaucoup se sont déclarés favorables à l'idée de poursuivre le programme de travail sur l'axe de travail 2 après 2015. L'AOSIS a appelé à la réalisation du PAB. La Colombie, au nom de l'AILAC, a souligné l'importance du renforcement des MMCE et des systèmes de MNV dans le cadre de l'axe de travail 2. La Jordanie a proposé le lancement d'un examen de l'adéquation de l'aide financière. La Chine a souhaité voir le programme de travail pour 2015-2020 englober l'examen de la réalisation des engagements pris en faveur de l'avant-2020.

L'AOSIS a déclaré que les travaux relevant de l'axe de travail 2 devraient se poursuivre jusqu'à ce que l'écart dans le domaine de l'atténuation soit comblé. La Norvège a suggéré d'envisager la tenue de forums axés sur l'augmentation de l'ambition en matière d'atténuation après 2015, citant, à titre d'exemples, l'Organe subsidiaire sur la mise en œuvre (SBI) et le CET. Le Brésil a proposé d'examiner la possibilité d'une prorogation de l'axe de travail 2 au-delà de 2020, que ce soit dans le cadre de l'accord de 2015 ou comme voie distincte.

Beaucoup se sont déclarés en faveur de la poursuite des RETs après 2015 et différentes parties ont fait des suggestions pour leur amélioration. L'AOSIS, les Etats-Unis et l'AILAC ont fait des suggestions concernant la planification et le suivi. Les Etats-Unis ont appelé le CET à gérer les ordres du jour et les procès-verbaux des RETs. La Norvège et le Japon ont appelé le CET et le CRTC à s'impliquer davantage dans les RETs, la Nouvelle-Zélande suggérant qu'elles gèrent les systèmes et communiquent leurs résultats.

L'UE a déclaré que les RETs devraient se concentrer sur la facilitation de l'action, et a appelé à explorer la façon dont une présence sur le Web apporterait une valeur ajoutée aux outils disponibles. Le Canada a averti qu'un portail d'information sur le Web risquait de devenir ingérable par le Secrétariat. L'Australie a souligné la nécessité de s'assurer de la disponibilité des ressources financières et, avec les Etats-Unis, d'évaluer la réussite des RETs. L'Inde a déclaré craindre que les RETs dégageant les parties à l'annexe I du fardeau de l'atténuation.

L'Afrique du Sud a soutenu l'idée d'un mécanisme d'ambition agissant uniquement sur les résultats des RETs. L'AILAC a suggéré d'établir un nouveau forum permettant aux parties de procéder à des échanges volontaires d'informations sur l'aide en faveur des mesures d'atténuation appropriées prises au niveau national, et un nouveau mécanisme pour catalyser les mesures d'atténuation. La Nouvelle-Zélande s'est opposée à cette suggestion, appelant à l'utilisation des mécanismes et cadres existants.

Au sujet de la fréquence des RET, l'AOSIS et l'UE ont déclaré qu'il n'est pas besoin d'avoir des RETs à toutes les réunions de la CCNUCC, l'AOSIS soulignant que l'important c'est la qualité et non la quantité.

Au sujet des thèmes à soumettre aux RETs, la Suisse, l'Australie, la Norvège et la Nouvelle-Zélande ont déclaré que les RETs devraient se concentrer sur l'amélioration de l'ambition de toutes les parties dans le domaine de l'atténuation. Le Mexique, l'AOSIS et Tuvalu ont suggéré d'envisager des RETs régionales. L'Arabie saoudite a déclaré que les RETs doivent traiter des mesures d'adaptation. L'Australie a appelé à la tenue de RETs axées sur les conditions propices à la mise en œuvre de politiques durables. L'Iran a déclaré qu'elles devraient aborder l'état d'avancement du PAB. L'AILAC a proposé la tenue d'une RET consacrée à l'examen des bases de données stratégiques disponibles et, appuyée par l'Australie, a déclaré que les RETs devraient se concentrer sur la mise en œuvre. La Norvège, avec la Nouvelle-Zélande, a appelé à revoir les thèmes précédents des RETs et à l'ajout de sessions sur le prix du carbone et la suppression des subventions accordées aux combustibles fossiles. L'AOSIS a suggéré la tenue de RETs sur les transports et sur les savoirs des peuples autochtones et communautés locales. La Bolivie a appelé à une RET sur les technologies et les systèmes de connaissance des peuples autochtones et des communautés locales. Le Japon a appelé au maintien de l'accent placé sur la technologie.

Au sujet de l'engagement ministériel, l'Union européenne, le Chili, l'AILAC et l'AOSIS ont appuyé l'engagement ministériel dans le cadre de l'axe de travail 2. L'AILAC a proposé un engagement de haut niveau à l'élaboration d'une synthèse des RET et d'un suivi du Sommet de l'ONU sur le climat, et ont appelé à la fourniture d'un espace pour de nouvelles annonces sur le renforcement des efforts en matière d'atténuation, sur l'intensification de la coopération multilatérale et des moyens de mise en œuvre pour le soutien de ces efforts. La Suisse et la Norvège ont indiqué que l'engagement ministériel ne devrait pas être un acte de routine, mais doit venir apporter une valeur ajoutée au processus. Le délégué des États-Unis a appelé à « utilisation stratégique » des ministres, notamment dans les RETs. La Nouvelle-Zélande et le Venezuela ont suggéré de fournir aux ministres des thèmes ciblés. L'AOSIS a appelé à une plus grande interaction entre les ministres. Le Brésil et l'AOSIS ont mis en garde contre « la lassitude due à la routine ministérielle ».

L'UE, le Chili, le Mexique, le Mali et l'AOSIS ont accueilli favorablement l'axe de travail 2 en tant qu'outil permettant de travailler avec des acteurs non étatiques. Tout en notant l'importance du rôle des acteurs non étatiques, la Tanzanie a souligné la nécessité d'éviter de mélanger les mesures avancées par les parties et celles avancées par d'autres. Une nouvelle version du projet de décision de la CdP, élaborée par les co-présidents, sur l'accélération de la mise en œuvre de mesures renforcées dans le cadre de la lutte contre le changement

climatique, durant la période avant 2020, a été distribuée vendredi soir. Le nouveau projet de texte sera examiné par le groupe de contact à Lima.

AXE DE TRAVAIL 1: L'ADAPTATION: Cette question a été abordée par le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD, mardi, puis dans des concertations informelles, jeudi et vendredi.

Au sujet des mesures d'adaptation, la Bolivie, parlant pour le G-77/Chine, et l'Iran ont appelé à une reconnaissance du fait que les mesures d'adaptation sont spécifiques à chaque pays. Le G-77/Chine, le Bangladesh, le Groupe africain et Sainte-Lucie ont décrit leurs plans d'adaptation nationaux (PAN) comme étant essentiels pour le soutien des mesures d'adaptation. La Suisse a déclaré que toutes les parties devraient élaborer des PAN et des rapports sur leurs stratégies et plans nationaux. Le Nigeria a appelé à des engagements forts et clairs de la part des parties de l'annexe II. L'Algérie a souligné le caractère évolutif des besoins en matière d'adaptation.

Le Timor-Leste et le Sénégal ont encouragé l'établissement d'un lien entre les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation à long terme. Le G-77/Chine, le Mexique, l'Afrique du Sud et la Colombie ont établi un lien entre l'atténuation et les MMCE. La Tanzanie, avec le G-77/Chine, a suggéré que l'adaptation soit perçue dans le cadre du développement durable. L'Australie a souligné que les mesures d'adaptation ne sont pas un substitut aux mesures d'atténuation.

Au sujet de l'objectif mondial à atteindre dans le domaine de l'adaptation, le Mexique, présentant une proposition des Mexique-AILAC, soutenu par la Jordanie, a suggéré l'adoption d'un objectif mondial englobant une vision politique. Le Soudan, au nom du Groupe africain, contré par la Norvège et les États-Unis, a déclaré que les MMCE consacrés à un objectif quantitatif dans le domaine de l'adaptation pourraient être tirés de manière ventilée des PAN. La Suisse, le Canada et l'UE ont convenu que l'objectif mondial doit être d'ordre qualitatif, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et le Japon soulignant qu'il devrait être axé sur la promotion de la résilience à travers l'intégration de l'adaptation dans les politiques nationales. Le délégué des États-Unis a déclaré que l'objectif devrait « élever » le rang de l'adaptation dans les processus nationaux de planification.

Au sujet des institutions devant être chargées de l'adaptation, le G-77/Chine, la Suisse, le Costa Rica, au nom de l'AILAC, Nauru, au nom de l'AOSIS, l'UE, la Norvège, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Brésil et la Turquie ont appelé à bâtir sur les institutions et mécanismes disponibles, tels que le cadre d'adaptation de Cancun. L'AOSIS et la Chine ont appuyé le renforcement du mandat du comité d'adaptation de la CCNUCC, de manière à lui permettre de pouvoir superviser les efforts d'adaptation. Les PMA ont souligné l'importance de l'ancrage des institutions existantes dans l'accord de 2015. L'AILAC a appelé à une consolidation des institutions d'adaptation en 2017. L'Égypte a proposé la création de synergies entre la CCNUCC et d'autres organisations internationales. Les PMA ont proposé la création d'un centre d'échange de données et d'un registre international. L'Arabie saoudite, l'Algérie, la Chine et l'Inde, contrées par le CANADA, ont appelé à un registre semblable aux « mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) ». La Suisse a appelé à la création d'un espace pour le partage des bonnes pratiques.

L'AOSIS et les PMA ont appelé à des plates-formes régionales d'adaptation, tandis que la Nouvelle-Zélande a suggéré de renforcer les initiatives régionales existantes.

L'Afrique du Sud a soutenu la plate-forme des techniques et connaissances d'adaptation, tirée de la proposition des Mexique-AILAC. Singapour s'est opposée à la création d'une « machine de contrôle massive » pour les MNV de l'adaptation.

Le G-77/Chine, les PMA, l'AOSIS, la Chine et Sainte-Lucie, contrés par l'Australie et le Canada, ont encouragé l'ancrage du mécanisme international de Varsovie pour les pertes et dommages à l'accord de 2015.

Mardi, les co-présidents du GTSPD ont proposé que Franz Perrez (Suisse) et Juan Hoffmaister (Bolivie) coordonnent des concertations informelles portant, entre autres, sur l'objectif mondial, les dispositions institutionnelles, y compris un éventuel registre, et les liens avec l'aide fournie.

Jeudi, au cours de la réunion de bilan, Hoffmaister a présenté un rapport sur les discussions jugées constructives qui ont été menées dans les concertations informelles sur l'adaptation, discussions axées sur l'objectif global, mettant en exergue la demande, par les parties, de poursuivre les concertations jusqu'à la fin de la réunion.

Vendredi, Perrez a signalé l'émergence, lors des concertations informelles, d'un consensus autour de la mise en avant et le renforcement des engagements existants. Il a indiqué que beaucoup ont appelé au comblement des lacunes dans les institutions existantes, lesquelles institutions devraient alors être adaptées pour répondre aux besoins de l'accord de 2015.

LES CIDNs: Cette question a été examinée par le groupe de contact sur le point 3 du GTSPD, mercredi et jeudi.

Plusieurs parties ont accueilli favorablement le projet de décision des co-présidents (APD.2014.7.DraftText) comme base de discussions. L'Equateur et l'Algérie ont suggéré de négocier sur la base du DSC soumis par les PDVSS. La Colombie, Sainte-Lucie, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la Suisse, contrés par la Tanzanie, ont soutenu l'adoption d'une décision sur les CIDNs à Lima. Certaines parties à l'annexe I ont souligné l'importance de respecter le mandat de Varsovie concernant les CIDNs.

Au sujet de la différenciation, l'Argentine, au nom des PDVSS, le Soudan, au nom du Groupe africain, et la Chine ont proposé que les CIDNs comprennent des données différenciées pour les parties à l'annexe I, les parties à l'annexe II et les parties non visées à l'annexe I de la Convention. Beaucoup ont mis en garde contre un retour en arrière, le Brésil suggérant une approche « concentrique » à la différenciation, dans laquelle les pays ayant des cibles absolues de réduction à atteindre, sont au centre et ceux ayant des engagements moins rigoureux s'y trouvant plus à l'extérieur, toutes les parties étant encouragées à avancer vers le centre, au fil du temps. Tuvalu, au nom des PMA, et le Kenya ont souligné l'importance d'une différenciation au niveau des données à fournir, en particulier pour les plus vulnérables. La Suisse, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada se sont opposés à l'idée d'une « double approche ».

Au sujet du champ d'application des CIDNs, de nombreuses parties non visées à l'Annexe I ont déclaré que les CIDNs devraient inclure l'atténuation, l'adaptation et les MMCE. La Nouvelle-Zélande, le Canada et la Fédération de Russie ont indiqué que les CIDNs devraient aborder l'atténuation seulement, la Suisse et les États-Unis affirmant que l'inclusion de l'adaptation dans les CIDNs risquait d'en retarder la soumission. La Norvège a suggéré l'intégration des besoins en

MMCE pour les mesures des pays en développement nécessitant une aide internationale. CARICOM, les États-Unis, Singapour, les îles Cook et la Suisse, contrés par le Salvador, ont appelé à ce que les CIDNs soient axées sur l'atténuation.

Au sujet des données à fournir dans les CIDNs, l'UE a suggéré le renforcement des exigences en la matière, notamment sur: l'utilisation des terres, les changements survenus dans l'utilisation des terres et la foresterie; les mécanismes de marché; et les méthodes de calcul des seuils de référence habituels. La République de Corée a suggéré que les CIDNs soient accompagnées de données sur les mesures d'atténuation applicables à toutes les parties, et d'autres données rendant compte des circonstances nationales.

Au sujet de l'évaluation des CIDNs, l'Afrique du Sud, la Colombie, Nauru, au nom de l'AOSIS, et Tonga ont souligné l'importance d'un processus d'évaluation. La Colombie et l'UE ont suggéré au Secrétariat de compiler les CIDNs dans un rapport. Le Salvador et la CARICOM, contrés par le Japon, ont suggéré au Secrétariat de rédiger un rapport d'évaluation de l'adéquation et de la transparence des CIDNs. La Colombie a suggéré que le Secrétariat compile et communique les CIDNs et y attache une évaluation effectuée par un organisme externe. L'AOSIS a appelé à déterminer le point de savoir si l'ambition est en phase avec la limite de 1,5 ou 2°C. Le Costa Rica, au nom de l'AILAC, a suggéré que l'examen ex ante ne couvre que l'atténuation et les MMCE, et ne couvre pas l'adaptation. Le Brésil a suggéré que les CIDNs soient soumises en cycles.

Déplorant le « positionnement » des parties, le co-président Kumarsingh a suspendu la discussion sur les CIDNs, signalant l'absence de progrès significatifs, en dépit de quelques propositions et d'une certaine clarté sur certaines questions. Jeudi, une séance d'information sur la coopération et l'aide pour les préparatifs nationaux des CIDNs a eu lieu à l'heure du déjeuner. Une nouvelle version du projet de décision concernant les CIDNs a été distribuée vendredi après-midi. Ce projet de texte sera examiné à Lima par le groupe de contact.

LE FINANCEMENT: La question du financement a été abordée par le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD, mardi et mercredi, puis dans des concertations informelles, coordonnées par Gary William Theseira (Malaisie) et Christo Artusio (États-Unis), vendredi.

Le co-président du FVC, Ayman Shasly (Arabie Saoudite), et le membre du Comité permanent du financement (CPF), Seyni Nafo (Mali), ont fait le point sur les travaux entrepris par le FVC et le CPF. Le Pérou a présenté un rapport sur les travaux liés au financement, entrepris par la présidence entrante de la CdP 20.

Au sujet des engagements de financement, la Malaisie, au nom du G-77/Chine, a déclaré que les pays industrialisés devraient apporter une aide financière, conformément aux obligations qui sont les leurs dans le cadre de la Convention. La Jordanie, au nom des PDVSS, a appelé à un engagement ambitieux des pays industrialisés et à une feuille de route et un calendrier clairs pour le financement jusqu'en 2020 et au-delà.

La Chine, l'Iran, Tuvalu, au nom des PMA, et l'Équateur ont appelé à des engagements quantitatifs et ont proposé d'accompagner la promesse de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 comme point de départ, d'une feuille de route affichant une augmentation du financement après 2020. Le Malawi a également plaidé pour un engagement quantitatif.

La Suisse, le Canada, les États-Unis, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et l'Australie se sont opposés à l'idée d'un objectif quantitatif à court terme pour l'après-2020. La Suisse a appelé à des engagements, de la part de tous les pays, à fournir des ressources pour les politiques de lutte contre le changement climatique et, avec les États-Unis et les pays les moins avancés, a exhorté tous les pays en mesure de le faire à fournir un soutien à ceux qui en ont besoin. La Norvège, avec l'UE, a appelé à des engagements de la part de toutes les parties, et à une tarification du carbone. La Nouvelle-Zélande a proposé l'adoption d'une déclaration politique sur le financement.

La Colombie a déclaré que la proposition de l'AILAC est pour: un objectif mondial de transformation; un objectif quantitatif à court terme assorti d'une liste des engagements pris par les parties; et un processus dynamique de mise à l'échelle de l'objectif quantitatif, tenant compte des cycles budgétaires nationaux et responsif à l'évolution des besoins et des capacités.

La Norvège et le Brésil ont appelé à l'abandon des approches de financement axées sur des projets à financer, la Norvège précisant que leur proposition se fonde sur leur expérience avec la REDD+, et avance une approche par étapes de l'édification de l'état de préparation et des capacités. Le porte-parole des PMA a apporté son appui à l'idée d'une approche de préparation.

S'agissant des mécanismes institutionnels, le G-77/Chine, le Costa Rica, au nom de l'AILAC, le Chili, les PMA, la Turquie, Palau et l'UE ont déclaré que le FVC devrait être ancré dans l'accord. La Gambie, le Ghana, les États-Unis, Palau et le Malawi ont accueilli favorablement l'affectation de 50% des financements du FVC à l'adaptation, et ont apporté leur soutien à la continuité de l'équilibre dans l'accord.

La République de Corée a appelé au renforcement du rôle du CPF. Le délégué des Maldives, au nom de l'AOSIS, a souhaité voir l'accord combler les lacunes constatées dans l'architecture actuelle du financement destiné à la lutte contre le changement climatique. Le Ghana a souligné l'importance de l'accès direct au financement. La Suisse a appelé à un mandat de la CdP d'évaluer et de modifier le mécanisme de financement lorsque cela est nécessaire.

Le Mexique, la Guyane, Belize, au nom de la CARICOM, et le Brésil ont cherché à bâtir sur les institutions disponibles. Le Japon a souligné que les institutions existantes fonctionnaient bien.

Au sujet des sources de financement, la République de Corée a souligné l'importance de la participation du secteur privé et a plaidé pour des partenariats public-privé forts. L'UE a souhaité voir l'accord envoyer des signaux au secteur privé. Le délégué des États-Unis a souligné la nécessité: d'utiliser des finances publiques pour mobiliser l'investissement privé; de renforcer la mise en place d'un environnement favorable; et d'encourager la limitation des investissements à haut débit de carbone et de s'assurer que tous les apports financiers soient de nature à ne pas causer de tort au climat.

Les PDVSs, l'Algérie, la Chine, l'Iran et l'Inde ont déclaré que les finances publiques devraient être la principale source de financement de la lutte contre le changement climatique. Le porte-parole des PDVSs a suggéré que les pays industrialisés mobilisent 1% de leur produit intérieur brut (PIB) pour les financements publics. L'Afrique du Sud a appelé à un mécanisme permettant d'évaluer les contributions des pays industrialisés sur la base du PIB. L'Equateur a proposé une « éco-taxe » sur les exportations de pétrole.

La Chine, l'Iran, l'Equateur, Palau et la Tanzanie ont déclaré que le financement privé devrait être complémentaire, sachant qu'il ne saurait remplacer les financements publics. La Suisse a souligné l'importance d'avoir à disposition une diversité de sources. La Guyane, l'Equateur, la République démocratique du Congo et l'Égypte ont établi une distinction entre le financement de la lutte contre le changement climatique et l'aide publique au développement. Le Chili et la CARICOM ont appelé à une définition du financement climatique.

Le Japon, le Canada et les États-Unis ont mis en exergue l'habilitation de l'investissement privé et la croissance faible en carbone, l'UE et les États-Unis précisant que le financement privé ne remplacera pas les finances publiques. L'Australie a souligné l'utilisation de financements publics pour le soutien de ceux qui ne sont pas en mesure d'attirer des financements privés, et d'accorder une priorité aux financements destinés à ceux qui disposent de moins de moyens et accablés d'une plus grande vulnérabilité. La Bolivie s'est opposée, s'agissant du financement climatique, aux approches fondées sur le marché.

Les PMA, l'UE et les États-Unis, contrés par l'Inde, ont suggéré d'envisager la coopération Sud-Sud dans l'accord de 2015.

Au sujet de la transparence de l'aide, le Kenya a soutenu un mécanisme d'évaluation, et le Mexique a appelé à un système de MNV robuste. L'AILAC a appelé à une évaluation et à une révision à la hausse des engagements financiers selon le même calendrier de la revue de l'ambition en matière d'atténuation.

L'UE a soutenu l'idée de prendre en considération les impacts et les résultats, dans le financement climatique. La Colombie et les PMA ont plaidé pour à la fois un examen préalable et une évaluation à posteriori du financement climatique.

L'ATTENUATION, LE CYCLE ET LES QUESTIONS

DIVERSES: Ces sujets ont été abordés par le groupe de contact sur l'article 3 du GTSPD, samedi. Le président de l'OSAST, Emmanuel Dlamini (Swaziland), a donné un aperçu de l'évaluation de la période 2013-2015, rappelant que le GTSPD doit être informé des résultats de l'évaluation, soulignant, entre autres: que les impacts liés au climat sont déjà en cours et que l'objectif mondial à long terme vise à aider à la détermination du niveau acceptable des impacts; la réussite du dialogue structuré entre experts; la faisabilité technique et économique de l'objectif de 2°C; et l'objectif mondial à long terme en tant que catalyseur de l'action.

L'atténuation: Tuvalu, au nom des PMA, a proposé un accord juridiquement contraignant et un système basé sur deux annexes, englobant la possibilité d'introduire des amendements permettant aux parties d'augmenter leur niveau d'ambition en matière d'atténuation, par des décisions de la CdP. Le délégué des États-Unis a préféré des calendriers.

Le porte-parole des PMA a demandé à toutes les parties de faire des efforts pour réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, et de rendre le forum sur l'impact de la mise en œuvre de mesures de riposte, une institution permanente de l'accord.

Nauru, au nom de l'AOSIS, la Norvège, l'UE, le Japon et la Suisse ont appelé à des engagements de réduction contraignants et inscrits dans des calendriers déterminés de la part de toutes les parties. Le délégué des États-Unis a appelé toutes les parties, à l'exception des PMA, à soumettre des contributions d'atténuation qui soient quantifiées ou quantifiables. L'AOSIS

a ajouté que les pays industrialisés doivent prendre l'initiative. La Norvège a souligné que des mesures supplémentaires pourraient avoir comme condition le financement et le soutien.

La Norvège a suggéré l'adoption d'un objectif opérationnel de zéro émission pour 2050. La Nouvelle-Zélande a mis en garde contre l'utilisation de trop de temps de négociation sur l'objectif mondial. Le Chili, parlant au nom de AILAC, a déclaré qu'une entente sur un objectif mondial est essentielle.

La Chine, l'UE, la Norvège et la Suisse ont appelé à des dispositions contre le retour en arrière. L'Afrique du Sud a déclaré que la « règle de non retour en arrière » doit s'appliquer à toutes les parties. La Chine a ajouté que l'accord devrait « encourager, et non forcer, » les pays industrialisés à prendre des mesures d'atténuation. La Bolivie a suggéré l'élaboration d'un « index de la participation des pays », fondé sur les responsabilités historiques, l'empreinte écologique, la capacité et le niveau de développement. La Nouvelle-Zélande a proposé une « souplesse limitée », basée sur des paramètres généraux, tels que la quantification des engagements à prendre des mesures d'atténuation. Le Nigeria a appelé à des engagements forts de réduction de la part des parties à l'annexe II.

Au sujet de la mise en application de la différenciation, l'UE a suggéré une auto-différenciation dans les CIDNs. Le Brésil a déclaré que l'auto-différenciation « ne nous mènerait pas à un accord », et, appuyée par l'AILAC, a suggéré une approche « concentrique » de la différenciation. L'Arabie saoudite a appelé à une focalisation sur la mise en œuvre. Le Canada a déclaré que la détermination des contributions au niveau national résout la difficulté que pose la différenciation.

Le cycle: Les PMA, l'AOSIS, le Belize, la CARICOM, la Suisse, le Timor-Leste, les îles Marshall et les États-Unis ont appelé à un cycle de cinq ans. La CARICOM a parlé des « mauvais antécédents » enregistrés dans le domaine des évaluations à mi-parcours menées dans le cadre de la Convention. Singapour a suggéré un cycle de sept ans. Le Brésil, le Japon, la Jordanie et la République de Corée ont plaidé pour un cycle de dix ans, la République de Corée appelant à une évaluation à mi-parcours adaptée aux capacités des parties. L'Iran a déclaré que l'examen du cycle est au-delà du mandat de Durban.

Attirant l'attention sur les nombreux cycles existants, la Chine et l'Iran ont mis en garde contre l'ajout de cycles au processus. L'UE a informé que sa CIDN aurait pour objectif l'horizon 2030, et a suggéré: une évaluation à mi-parcours solide; et des engagements à prendre des mesures d'atténuation, accompagnés d'une annexe juridiquement contraignante, englobant les détails du cycle qui sera fixé dans les décisions de la CdP. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont préféré établir un cycle commun, l'Australie suggérant des cycles échelonnés rattachés aux cycles d'évaluation retenus par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et comprenant: des MNV préalables et à posteriori; et un examen du niveau global. Le délégué des États-Unis a déclaré que le cycle devrait inclure: la soumission des contributions; une période de concertation; la formalisation des contributions; et l'évaluation.

Au sujet de l'évaluation, la Chine et l'Iran ont appuyé l'ancrage des dispositions existantes dans l'accord de 2015, y compris la concertation et l'analyse internationales. La Suisse, le Chili, au nom de l'AILAC, et l'Afrique du Sud se sont déclarés en faveur d'un mécanisme de respect des obligations. La Jordanie a proposé une évaluation a posteriori des mesures d'atténuation, des mesures d'adaptation et des MMCE. L'AOSIS, la Norvège et

les PMA ont souligné que l'évaluation préalable des CIDNs est nécessaire pour nous dire si « nous sommes sur la bonne voie » quant à la réalisation de l'objectif de 2°C, suggérant que le Secrétariat se charge d'évaluer le niveau d'ambition globale. Le Brésil a proposé une période de contribution de cinq ans, assortie d'un exercice d'estimation du niveau d'ambition global par rapport à l'objectif de 2°C. Le porte-parole des PMA a souligné l'importance de prévoir des systèmes de MNV distincts pour le nouvel accord et pour les CIDNs.

Questions diverses: S'agissant de la forme juridique, les PMA, l'AILAC et les îles Marshall ont suggéré un protocole juridiquement contraignant. Le délégué des PMA a ajouté que les annexes doivent être attachées à l'accord et non aux décisions de la CdP. La Chine a déclaré que la forme juridique dépendait du contenu de l'accord. L'AOSIS a appelé à aborder les questions des pertes et dommages et de la forme juridique à Lima. L'Iran a souligné la nécessité d'aborder les mesures d'intervention. L'Afrique du Sud, soutenue par l'AILAC, a souligné que la transparence ne remplace pas la force de loi. L'AILAC et les îles Marshall ont appelé à un protocole juridiquement contraignant. Mettant en garde contre un système d'objectifs pareil à celui retenu dans le Protocole de Kyoto, la Nouvelle-Zélande a proposé un accord juridiquement contraignant, assorti d'engagements inscrits dans un calendrier formellement déterminé.

LES REUNIONS D'EXPERTS TECHNIQUES

LA RET SUR LE PIEGEAGE, L'UTILISATION ET LE STOCKAGE DU CARBONE: Mardi 21 octobre, Ulrika Raab, de l'Agence suédoise de l'énergie, a modéré une RET dans laquelle le Canada, le Royaume-Uni et les Emirats Arabes Unis ont procédé à un échange de vues sur le piégeage et le stockage du carbone (PSC) des options, des obstacles et des opportunités, et un groupe d'experts des représentants des entreprises présenté sur la mise en œuvre et des options pour l'utilisation de carbone (PSC). Un résumé de la réunion est disponible à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12601f.html>

LA RET SUR LES MESURES CONCERNANT LES EMISSIONS DE GES SANS CO₂: Mercredi 22 octobre, Marta Pizano, Colombie, a modéré une RET durant laquelle les parties, les institutions et les entreprises ont présenté des exposés sur les politiques, les mesures et les initiatives de collaboration entreprises aux niveaux sous-national, national et international pour réduire et limiter les émissions de méthane, d'oxyde nitreux et des gaz fluorés, en particulier, les hydrofluorocarbones. Un résumé de la réunion est disponible à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12602f.html>

SUIVI DE RETs SUR L'OUVERTURE DE POSSIBILITES D'ATTENUATION PAR LE BIAIS DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE, DES ENERGIES RENOUVELABLES, DE L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET DE L'UTILISATION DES TERRES DURANT LA PERIODE AVANT 2020: Jeudi, Halldor Thorgeirsson, du Secrétariat de la CCNUCC, a modéré une séance d'information sur les RET, durant laquelle les organisations et institutions d'aide impliqués dans les RET ont fait état de progrès accomplis: dans les mesures d'accélération dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des transports; des actions en faveur des villes; dans les secteurs des forêts et de l'agriculture; et dans le soutien des institutions de la CCNUCC. Un résumé de la réunion est disponible à l'adresse: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12603f.html>

LA PLENIERE DE CLOTURE

Le co-président du GTSPD, Artur Runge-Metzger (UE), a ouvert la séance plénière de clôture samedi à 17h34, exprimant l'espoir de voir, dans l'intérêt du temps imparti, les parties s'abstenir de faire des déclarations de clôture.

Le co-président Runge-Metzger a déclaré que les échanges qui ont eu lieu durant la semaine avaient été « intenses et fructueuses, » mettant en exergue les discussions riches menées sur les thèmes de l'adaptation et du financement. Il a ajouté que les progrès réalisés au cours de la réunion ont besoin d'être saisis avant la réunion de Lima, encourageant les délégués à présenter des observations bien à l'avance et de s'engager de manière informelle. Il a signalé que la note du Secrétariat sur les aspects juridiques liés à l'accord de 2015 a été mise à disposition sur le site de la CCNUCC. Il a souligné que les progrès réalisés lors de la réunion sur les CIDNs ont été rendus, vendredi après-midi, dans une nouvelle version du projet de décision sur ce thème.

Au sujet de l'ambition pour l'avant 2020, il a remercié les parties pour leurs efforts visant à « établir des passerelles », soulignant qu'une nouvelle version du projet de décision sur cette question a été mise à disposition, vendredi soir. Il a également indiqué que les résumés des deux RETs qui ont été tenus au cours de cette session seront publiés sur le site de la CCNUCC.

Il a déclaré qu'avant la réunion de Lima, les co-présidents fourniront: une note de réflexion des co-présidents sur la GTSPD 2-6; une version actualisée du document des co-présidents sur les éléments de l'accord de 2015; et une note sur le scénario relatif à la GTSPD 2-7.

Il a proposé de suspendre la deuxième session du GTSPD et de reprendre les travaux du groupe de contact à Lima.

Au sujet de la question des réunions supplémentaires, le co-président Runge-Metzger a fait état d'une entente générale sur la nécessité d'au moins deux autres réunions du GTSPD en 2015, précisant que la première d'entre elles aura lieu du 8 au 13 février 2015, à Genève, en Suisse.

Richard Kinley, du Secrétariat de la CCNUCC, a fourni une version actualisée du document sur les incidences financières de la session supplémentaire, et a souligné que le GTSPD envisage la prise de mesures qui auront des implications budgétaires en 2015, exhortant les parties à envisager une contribution à leur financement.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION: Le Rapporteur du GTSPD, Anna Serzysko (Pologne), a présenté le rapport de la session (FCCC/GTSPD/2014/L.3). Le rapport a été adopté avec un amendement mineur introduit par la Fédération de Russie.

LES DECLARATIONS DE CLOTURE: La Bolivie, au nom du G 77/Chine, l'Équateur, au nom des PDVSS, l'Arabie Saoudite, au nom du Groupe des États arabes, et le Soudan, au nom du Groupe africain, ont exprimé leur mécontentement à l'égard de la nouvelle version du projet de texte des co-présidents sur les CIDNs, déplorant le fait qu'elle ne rende pas compte des points de vue de toutes les parties. Au sujet des éléments devant figurer dans l'accord de 2015, le G-77/Chine, les PDVSS, le Groupe arabe et le Groupe africain ont appelé à une modification du mode de travail à Lima, les PDVSS suggérant l'entrée de groupes thématiques dans « des négociations officielles pour la rédaction d'un texte sur tous les éléments de base ». Le Groupe africain a ajouté que les CIDNs et les éléments de l'accord de 2015 doivent être traités ensemble.

Le Népal, au nom des PMA, a déclaré que la réunion de Bonn a été une bonne occasion pour mieux comprendre les positions de chacun. Le délégué a appelé à un débat plus ciblé sur les éléments, ajoutant que tous les éléments sont d'égale importance et qu'ils nécessitent un traitement approprié et équilibré.

L'Afrique du Sud, au nom du groupe BASIC, a exprimé sa déception quant à l'absence de progrès dans l'examen des éléments de l'accord de 2015, et, avec les PMA, a appelé à des discussions dans des groupes thématiques plus ciblés, à Lima. La représentante a suggéré que les co-présidents nomment les animateurs de ces groupes dont les travaux prendront pour plateforme de départ, une version actualisée du document officiel sur les éléments d'un projet de texte de négociation. L'Australie, appuyée par la Fédération de Russie, a exprimé la difficulté que suscite le passage à des sous-groupes, soulignant la nécessité d'éviter d'opérer dans des silos.

La Suisse, au nom du GIE, a déclaré que les progrès « ont été lents à cause de nous autres, les parties, et non pas à cause des co-présidents ». Le délégué a souligné qu'en dépit de la lenteur des progrès, les parties ont eu l'occasion d'approfondir leur entente sur certaines questions clés, et a appelé à des discussions ciblées. L'UE et l'Australie, au nom du Groupe de coordination, ont déclaré qu'elles attendaient avec intérêt les nouvelles versions du document officiel sur les éléments d'un projet de texte de négociation.

Affirmant qu'ils sont un groupe « d'ingénieurs de construction de passerelles », le Costa Rica, parlant au nom de l'AILAC, a exhorté toutes les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à davantage de points de convergence, appelant à un mode de travail menant à des résultats tangibles, à Lima. Le délégué a souligné que le projet de décision concernant les CIDN ne rendait pas compte des progrès accomplis lors de la réunion.

Le Pérou a souligné que tous les délégués ont fait part de leur détermination à intensifier le travail de négociation, s'est félicité du dialogue honnête effectué au cours de la réunion, et a apporté son appui aux co-présidents.

Le co-président Runge-Metzger a remercié les parties pour leurs points de vue et a suspendu la deuxième session du GTSPD à 18h41.

BREVE ANALYSE DE LA GTSPD 2-6

*Beaucoup de rivières à traverser
Mais il me semble que je ne puis trouver mon chemin ...*
-Jimmy Cliff

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a ouvert la sixième partie de la deuxième session du GTSPD en soulignant la nécessité de saisir la dynamique suscitée par le Sommet de l'ONU sur le climat qui doit avoir lieu septembre prochain, et appelant les délégués à « établir des passerelles et à trouver une voie à suivre permettant de pouvoir marcher tous ensemble ». Mais, après le démarrage de la réunion, certaines délégations sont rapidement retombées dans les vieilles habitudes, répétant des déclarations souvent entendues. Beaucoup en étaient alors à se demander si les « rivières » qui séparent les parties n'étaient pas trop larges pour être traversées avant la CdP 20 à Lima. Cette brève analyse permettra d'évaluer les progrès accomplis à Bonn, ainsi que la dynamique d'ensemble du groupe et la question de savoir si les échanges de vues qui y ont eu lieu les six jours va permettre l'établissement des passerelles nécessaires à la réalisation de progrès à Lima.

UNE PASSERELLE VERS LIMA

Comme mandaté par la décision de Varsovie concernant le GTSPD, les parties sont arrivées à la réunion de Bonn pour y accomplir des progrès sur trois principaux « piliers » au sujet desquels des résultats sont attendus à Lima, à savoir: une décision sur les contributions intentionnelles déterminées au niveau national (CIDNs); les éléments devant figurer dans l'accord de 2015 pour s'assurer de la disponibilité d'un projet de texte de négociation avant mai 2015; et une décision sur l'accélération de la mise en œuvre de mesures renforcées dans le domaine de la lutte contre le changement climatique durant la période avant 2020. Plus précisément, les parties ont été chargées de parvenir, si possible, à un accord sur les projets de décisions concernant à la fois les CIDNs et l'ambition pour l'avant 2020.

Les délégués ont été également pressés de capitaliser sur la dynamique suscitée par le Sommet de l'ONU sur le climat qui aura lieu septembre prochain et par la réunion informelle de la présidence de la CdP 20, qui a eu lieu début octobre et que beaucoup ont qualifié de positive et constructive, favorisant « l'établissement d'une passerelle » vers Lima. Malgré l'appel lancé par le président entrant de la CdP 20, Manuel Pulgar-Vidal, pour la réalisation de progrès sur les résultats attendus de Lima, avec « un sentiment d'urgence et l'ambition de haut niveau », on s'est vite rendu à l'évidence que l'urgence et l'ambition n'allaient pas caractériser le présent tour de négociations.

Bien que certains aient fait d'authentiques tentatives d'engagement avec les textes et les questions posées par les co-présidents, et d'interaction sur la base des observations et points de vue exprimés par d'autres pays et groupes, les séances du groupe de contact du GTSPD ont, le plus souvent, ressemblé à une réédition de la séance plénière d'ouverture, les délégués s'adonnant à la lecture de longues déclarations contenant leurs listes de souhaits pour l'accord final.

Les parties réitérant et précisant leurs points de vue sur les principaux aspects des CIDNs dont, notamment, la différenciation, le champ d'application, le type de données à y fournir et l'examen ou l'évaluation préalable, il est devenu de plus en plus clair que les positions restaient très éloignées les unes des autres. Beaucoup s'en sont trouvés à se demander si la prise d'une décision sur les CIDNs à Lima n'était pas en péril. Malgré l'atmosphère généralement cordiale qui a régné, beaucoup se sont déclarés inquiets de constater que les parties restaient accrochées aux positions qui sont les leurs de longue date et parfois même se rétractant des accords conclus à Durban et Varsovie.

Un désaccord persiste sur la portée du « mandat de Varsovie » concernant les CIDNs et, en particulier, sur le point de savoir s'il porte uniquement sur l'atténuation, comme soutenu avec insistance par de nombreux pays industrialisés, ou également sur l'adaptation et les moyens de mise en œuvre, comme suggéré par un nombre important de pays en développement. Pour les pays en développement, l'adaptation reste une priorité essentielle car ils sont les plus touchés par le changement climatique et nécessitent des moyens de mise en œuvre qui leur permettraient de relever ce défi et de contribuer à l'ambition dans le domaine de l'atténuation. De nombreux pays en développement ont résisté à une prise de décisions sur l'atténuation sans prise en compte simultanée de l'adaptation et des moyens de mise en œuvre.

Certains pays en développement ont exprimé leur inquiétude sur le « verrouillage » des éléments relatifs à l'atténuation devant figurer dans l'accord de 2015 et, notamment, sur la faiblesse

des modalités de MNV, à Lima, et du report d'autres questions à la réunion de Paris. Cette préoccupation a amené les pays africains à appeler à une seule décision, à Lima, portant à la fois sur les CIDNs et sur les éléments de l'accord de 2015, au lieu de traiter ces piliers dans des décisions distinctes. Certains sont allés jusqu'à suggérer que la portée des CIDNs soit décidée à la réunion de Paris, bien après leur date limite de soumission fixée au premier trimestre de 2015, pour s'assurer que tous les éléments y soient traités ensemble. L'hésitation continue des pays en développement à accepter ce qu'ils considèrent comme une « première approche de l'atténuation » a renforcé la probabilité que le résultat de Lima va être un autre « compromis global » comprenant des indications sur la façon dont tous les éléments iront vers l'avant et donner l'assurance qu'aucune question ne sera abandonnée à la réunion de Paris.

DES PASSERELLES VERS NULLE PART?

La semaine avançant vers sa fin, la fragmentation persistante de groupes de pays est devenue une préoccupation pour ceux qui gardaient trace du nombre croissant des intérêts globaux à satisfaire. Certains observateurs présents depuis longtemps dans le processus ont souligné que la CdP 21 qui aura lieu à Paris est toute proche et que les traditionnels groupes de pays sont en train de trouver de plus en plus difficile de dégager des positions communes. À la réunion de Bonn, cette tendance s'est reflétée dans le grand nombre d'interventions faites par les groupes de pays en développement, ainsi que dans certaines interventions faites à titre individuel par des parties, comme Palau, le Timor-Leste et la Tanzanie, qui, habituellement, s'en remettaient au porte-parole de leur coalition pour exprimer leurs positions.

Bien que l'UE ait continué à parler d'une seule voix, la question de la cohérence du groupe s'est également posée, beaucoup se déclarant inquiets quant au risque de voir les divisions survenues au sein du bloc des 28 pays membres paralyser l'entente du Conseil de l'UE, réunis simultanément à Bruxelles, sur une position commune à réduire les émissions. La décision de l'UE, jeudi soir, de réduire les émissions de GES de 40% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2030, n'ont pas manqué de soulager de nombreux Etats membres. Certains, au sein du groupe, ont estimé que l'accord sur un aspect essentiel des CIDN de l'UE était crucial pour « faire bouger les choses » et ont encouragé les autres parties à présenter leurs propres contributions en matière d'atténuation.

Vu la complexité croissante des positions, la réunion de Bonn a précisé que la réalisation d'un compromis à Lima allait être difficile. « On nous a demandé d'établir des passerelles à cette conférence », a opiné un délégué, « mais, tel que les choses se présentent, nous sommes en train d'établir des passerelles vers les positions qui sont les nôtres et il est difficile de voir comment elles vont se rejoindre, et, si nous ne sommes pas prudents, nous risquons d'établir des passerelles menant nulle part ».

En outre, les désaccords sur les méthodes et modalités de travail sur chacun des trois produits — les points de savoir si, oui ou non, il est question de procéder à des négociations directes fondées sur les projets de textes élaborés par les co-présidents, et s'il est question de poursuivre une discussion plus conceptuelle ou entamer des négociations fondées sur les projets de textes consacrés aux éléments devant figurer dans l'accord de 2015 — traînent depuis la session de Juin. Cela a laissé certaines parties parlant l'une à la suite de l'autre, qui du document officiel et des projets de décisions des co-présidents, et qui des documents de salle de conférence soumis par les groupes de pays.

Alors que la plupart des participants semblaient être d'accord que des négociations fondées sur des textes sont essentielles pour faire avancer le processus, les parties ont été incapables de s'entendre sur le point de savoir quels documents devaient servir de plate-forme aux négociations et beaucoup sont rentrés chez eux avec un sentiment de malaise croissant au sujet des travaux attendus dans cinq semaines. Ce sentiment a dégénéré au cours de la plénière de clôture, de nombreux pays en développement exprimant leur frustration face à l'absence de négociations fondées sur des textes et réaffirmant qu'il n'y avait pas de place pour des textes émis par les co-présidents dans un processus « conduit par les parties ». Ils ont appelé à un changement rapide du mode de travail à Lima à travers, notamment, la création de sous-groupes sur chaque élément clé du projet de texte de l'accord.

Dans le même temps, les pays industrialisés, avec certains pays en développement, ont appelé à des négociations fondées sur le document officiel et les projets de décisions des co-présidents, et les co-présidents, à produire des versions actualisées de ces projets de textes reflétant les discussions qui ont eu lieu à Bonn. Les co-présidents ont rappelé aux parties que le processus est conduit par les parties et que la décision sur la façon de procéder à Lima est entre les mains des parties et non celles des co-présidents. Ce désaccord fondamental sur la manière d'avancer est susceptible de se traduire par un débat sur la procédure à suivre, à l'ouverture du GTSPD, à Lima, et risque de retarder les débats de fond.

CONSTRUIRE LES PILIERS

Malgré les progrès globalement limités réalisés sur la passerelle vers Lima, et au moment où les délégués quittaient Bonn, beaucoup ont déclaré avoir apprécié que la réunion ait fourni l'espace nécessaire à des échanges de vue approfondis. Beaucoup ont estimé que la réunion a permis de clarifier la compréhension, par les pays et les groupes, « du spectre des points de vue, des domaines éventuels de convergence et de divergence, et de ce qui sous-tend leurs positions et la manière dont ces préoccupations pourraient être traitées.

Au sujet de l'adaptation et du financement, des concertations informelles ont donné lieu à des échanges fructueux et interactifs. Le lancement de ces concertations a représenté, selon certains, un changement important dans le mode de travail et a signalé que les parties sont en mesure d'être, à Lima, plus disposées à quitter le confort des discussions ouvertes dans un seul et même groupe de contact, et à passer à des négociations parallèles plus ciblées. L'enthousiasme le plus important a sans doute été suscité autour de l'adaptation qui a semblé émerger en tant que thème abordable « en toute sécurité », étant donné le très large consensus exprimé quant à son importance dans le nouvel accord. La clarté des positions sur certains aspects clés de l'adaptation et du financement pourrait servir à fournir aux pays en développement des garanties que ces questions cruciales bénéficient de suffisamment d'attention et qu'elles avancent au même rythme que l'atténuation.

En outre, certaines propositions ont tenté de fournir un terrain d'entente entre l'une ou l'autre ou les deux options des parties. Un certain nombre de pays d'Amérique latine, en particulier, se sont distingués comme de potentiels « constructeurs de passerelles » en avançant des propositions concrètes sur la manière d'aborder la différenciation et le financement, sans doute les deux aspects les plus importants de la réussite de la réalisation d'un accord pour 2015. Une grande attention a été accordée

au concept de « différenciation concentrique », introduit par le Brésil, concept qui vise à donner lieu à un accord dynamique qui tout à la fois, « préserve les principes de la Convention » et « évite l'autodifférenciation pure », et dans lequel les pays eux-mêmes décident de leur niveau d'ambition. S'agissant du financement, les propositions de l'Alliance indépendante des États d'Amérique latine et des Caraïbes concernant la formulation des objectifs à court et à long termes, et celles de la Norvège, concernant l'adoption d'une approche par étape, fondée sur l'état de préparation, ont également suscité l'intérêt de tous les groupes.

Certains progrès ont également été accomplis dans l'axe de travail 2 qui porte sur l'ambition pour l'avant-2020, et dans le cadre duquel deux réunions d'experts techniques ont été organisées. Alors que beaucoup en étaient à se demander si les RETs, qui sont un élément clé du champ de travail 2, étaient en train de générer la mise en œuvre de mesures d'atténuation supplémentaires sur le terrain, le consensus était général quant à leur importance en tant qu'espace technique aux côtés des négociations politiques, et des propositions concrètes ont été avancées sur la façon d'institutionnaliser les RETs dans le cadre du Mécanisme de la technologie. Certains ont, toutes fois, souligné qu'il y avait encore des divergences importantes quant à la façon de poursuivre l'axe de travail 2 au-delà de 2015, y compris la manière de rendre compte des éléments de la décision de Varsovie concernant le GTSPD, tels que les engagements existants, dans une décision à Lima.

Le semaine tirant à sa fin, l'importance accordée, par les différents groupes, à chacun des trois piliers de la décision à prendre à Lima, a rendu évident que la réussite des résultats de la CdP 20 allait exiger une construction habile de passerelles et l'établissement d'un équilibre entre les thèmes abordés, et peut-être un très détesté « compromis ». Bien que la réunion de Bonn n'ait pas réussi à établir entièrement les passerelles nécessaires, les délégués eux ont réussi à jeter des bases pour les principaux piliers du résultat attendu du GTSPD à Lima. Avec seulement quelques semaines qui restent, et une multitude de rivières à traverser, les délégués vont devoir faire tout leur possible pour trouver des moyens créatifs permettant d'établir ensemble des passerelles ou, à défaut, ils risquent d'avoir besoin d'apprendre à nager.

REUNIONS A VENIR

GIEC-40: La quarantième réunion du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat se tiendra à Copenhague pour examiner et finaliser le rapport de synthèse (RSY), qui intègre et synthétise les conclusions des rapports des trois groupes de travail qui composent le cinquième rapport d'évaluation (RE5). Le Groupe approuvera le Résumé destiné aux décideurs (RDD) et adoptera le RSY. **dates:** 27-31 octobre 2014 **lieu:** Copenhague, Danemark **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **télécopie:** +41-22-730-8025 **courriel:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

Dialogues des parties prenantes mondiales de la CdP 20: Agir sur les changements climatiques: Cette réunion est organisée par la présidence de la CdP 20 et RdP 10 à la CCNUCC pour engager les dirigeants des groupes des parties prenantes péruviennes avec les représentants des neuf groupes d'observateurs et l'équipe péruvienne participant aux négociations de la CCNUCC. **dates:** 28-30 octobre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Présidence de la CdP 20 **courriel:** infocop20@minam.gob.pe **www:** <http://ecpamericas.org/events/default.aspx?id=505>

Première Conférence ministérielle et politique sur le transport durable: Cette conférence vise à intégrer le transport durable dans les processus de développement et de planification des pays africains et d'accroître le financement des programmes de transport durable. **dates:** 27-31 octobre 2014 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** PNUF, Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie, branche de l'énergie **téléphone:** +254-20-7623377 **www:** <http://www.unep.org/transport/ASTF/index.asp>

Séminaire environnemental de l'OACI en région Asie-Pacifique: Ce séminaire portera sur: l'aviation et les perspectives dans le domaine de l'environnement, le bruit des avions, la qualité locale de l'air, les émissions mondiales, les carburants alternatifs durables, les mesures fondées sur le marché, la technologie, les opérations, les aéroports verts, les plans d'action des États, l'aide aux États et le financement. **dates:** 28-30 octobre 2014 **lieu:** Kuala Lumpur, Malaisie **contact:** ICAO **téléphone:** +1 514-954-8219 **télécopie:** +1 514-954-6077 **courriel:** icao@icao.int **www:** <http://www.icao.int/Meetings/EnvironmentalWorkshops/Pages/2014-Ap-RegionalSeminar.aspx>

Académie de la REDD + pour l'Asie: Ce premier événement d'une série d'Académies de la REDD + vise à former les décideurs en charge de la REDD + dans les domaines des stratégies nationales de REDD +, les garde-fou et la participation des parties prenantes. **dates:** 28 octobre-7 novembre 2014 **lieu:** Yogyakarta, Indonésie **courriel:** Levis.kavagi@unep.org **www:** <http://www.un-redd.org/REDDAcademy/tabid/132073/Default.aspx>

Atelier pour les régulateurs de l'énergie: Prix de l'énergie: la réforme et la transition: Cette réunion se concentrera spécifiquement sur la réforme des prix du carburant en tant que mesure nécessaire pour la transition vers les énergies renouvelables. **dates:** 29-31 octobre 2014 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** United Nations Office for Sustainable Development **téléphone:** +82-32-822-9088 **télécopie:** +82-32-822-9089 **courriel:** unosd@un.org **www:** <http://www.unosd.org/>

Seizième Dialogue du RRI sur les forêts, la gouvernance et le changement climatique: Ce dialogue examinera les progrès et les défis à relever dans le domaine de l'atténuation du changement climatique et de ses impacts sur les forêts. **date:** 30 octobre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Rights and Resources Initiative Secretariat **téléphone:** +1-202-470-3900 **télécopie:** +1-202-944-3315 **courriel:** DialogoRRI@ibcperu.org **www:** <http://www.rightsandresources.org/news-events/rri-dialogue-series/>

5^{ème} Conférence de la Société internationale pour la gestion intégrée des risques de catastrophe: Cette conférence vise à combler les lacunes et à promouvoir des solutions fondées sur la science dans le domaine de l'autonomisation des communautés locales et leur habilitation à promouvoir la prévention des catastrophes, l'adaptation au changement climatique et le développement durable. **dates:** 30 octobre-1 novembre 2014 **lieu:** London, Ontario, Canada **contact:** Secrétariat de la Conférence **courriel:** twaddington@iclr.org **www:** <http://www.has.uwo.ca/cs/idrim/>

Huitième réunion du Conseil de l'IRENA: La réunion portera sur: le rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du programme de travail et budget au titre de l'exercice 2014-2015; des discussions sur les résultats de l'édition 2014 du Sommet sur le climat; et les énergies renouvelables et la transformation de l'énergie. Le Comité de l'IRENA (CFP) chargé du programme et de la stratégie CPS et le Comité chargé de l'Administration et des Finances (CAF) se réuniront le 2 novembre, avant la réunion

du Conseil. **dates:** 3-4 novembre 2014 **lieu:** Abou Dhabi, Emirats arabes unis **contact:** Secrétariat de l'IRENA **téléphone:** +971-2-4179000 **courriel:** secretariat@irena.org **www:** <http://www.irena.org>

70^e réunion du Groupe d'accréditation du MDP: Le Groupe d'accréditation du MDP (CDM-AP) préparera la prise de décision du Conseil exécutif du MDP, conformément à la procédure d'accréditation des entités opérationnelles. **dates:** 3-5 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://cdm.unfccc.int/Panels/accreditation/index.html>

Atelier régional de formation (LEG) du Groupe d'experts des pays les moins avancés sur les PAN pour les PMA du Pacifique: Le GPMA organisera des ateliers de formation régionaux qui constitueront l'un des moyens d'apporter des conseils et avis techniques aux parties des PMA. **dates:** 3-7 novembre 2014 **lieu:** Port Vila, Vanuatu **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php?year=2014

2^{ème} Atelier technique sur le projet de directives révisées pour l'évaluation technique des inventaires de GES des pays de l'annexe I: Cet atelier fait partie du programme de travail sur la révision des directives relatives à l'évaluation des rapports biennaux et des communications nationales des parties des pays industrialisés. **dates:** 4-6 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php?year=2014

Réunion ministérielle d'avant la CdP pour la CdP 20 et la RdP 10: Organisée par le gouvernement vénézuélien, cette réunion a pour objectif de revoir la participation de la société civile dans les négociations de la CCNUCC. **dates:** 4-7 novembre 2014 **lieu:** Caracas, Venezuela **contact:** Cesar Aponte Rivero, Coordonnateur général **courriel:** precop20@gmail.com **www:** <http://www.precopsocial.org>

Discussion technique sur les questions relatives aux articles 5, 7 et 8 du Protocole de Kyoto: Cette réunion se tient à la demande de l'OSAST 40. **date:** 7 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/lima_dec_2014/workshop/8525txt.php

Atelier sur l'autoconsommation des énergies renouvelables: Rôle du stockage dans la révolution de la de l'infrastructure du réseau électrique: Cet atelier portera sur les voies et moyens que permet la batterie de technologies de stockage pour transformer l'infrastructure de réseau et soutien sur le site de production de l'électricité renouvelable par les consommateurs. **date:** 7 novembre 2014 **lieu:** Tokyo, Japon **contact:** Secrétariat de l'IRENA **téléphone:** +971-2-4179000 **courriel:** secretariat@irena.org **www:** <http://www.irena.org>

Conférence internationale sur l'adaptation des communautés montagnardes au changement climatique: Cette conférence devrait produire un aperçu des effets du changement climatique dans les régions montagneuses. **dates:** 9-12 novembre 2014 **lieu:** Katmandou, Népal **contact:** ICIMOD **téléphone:** +977-1-5003222 **télécopie:** +977 1 5003299 **courriel:** adapthkh@icimod.org **www:** <http://www.icimod.org/adapthkh>

Edition 2014 de l'Académie de REN21 sur les énergies renouvelables: Cette académie fera le point de l'évolution des énergies renouvelables durant la dernière décennie et examinera les voies et moyens de faire progresser la transition énergétique mondiale vers les énergies renouvelables. **dates:** 10-12 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** REN21 Secretariat c/o PNUE **téléphone:** +33-1-44-37-14-50-90 **courriel:** secretariat@ren21.net **www:** <http://www.ren21.net/REN21Activities/REN21RenewablesAcademy2014>

Atelier de l'AIE sur les bâtiments durables: Cet atelier contribuera à l'élaboration de la nouvelle initiative de l'Agence internationale de l'énergie pour la construction durable, en cherchant des conseils des principaux acteurs du monde de la construction. **dates:** 12-13 novembre 2014 **lieu:** Paris, France **contact:** Marc LaFrance, AIE **courriel:** marc.lafrance@iea.org **www:** <http://www.iea.org/workshop/iea-sustainable-buildings-workshop12-13-nov.html>

16^e Forum des autorités nationales désignées près du MDP: Ce forum permettra aux représentants des autorités nationales désignées et des représentants nationaux de procéder à des échanges de vue, à partager leurs expériences et à fournir une rétroaction sur les actions de suivi. **dates:** 13-14 novembre 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://cdm.unfccc.int/>

Semaine de l'énergie durable de la CEE: La semaine comprend: le Groupe d'experts sur l'efficacité énergétique; le Groupe d'experts sur les énergies renouvelables; et la 23^e session du Comité de l'énergie durable. **dates:** 17-21 Novembre 2014 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Stefanie Held, Secretary of the Committee on Sustainable Energy **téléphone:** +41-22-917-2462 **télécopie:** +41-22-917-0038 **courriel:** stefanie.held@unece.org **www:** <http://www.unece.org/index.php?id=35137>

81^e réunion du Conseil exécutif du MDP: La 81^e réunion du Conseil exécutif du MDP se tiendra juste avant la CdP 20. **dates:** 24-28 novembre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://cdm.unfccc.int/EB/index.html>

Troisième rencontre continentale du Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes: La rencontre portera sur le thème « Intégrer la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans le programme de développement ». **dates:** 25-26 novembre 2014 **lieu:** Washington D.C., Etat Unis **contact:** Pablo Gonzalez, Dept. of Sustainable Development, OAS Secretariat **téléphone:** +1-202-370-4971 **télécopie:** +1-202-370-3560 **courriel:** pgonzalez@oas.org **www:** <http://www.rimd.org/actividad.php?id=615>

Deuxième Conférence internationale sur les énergies renouvelables pour les pays en développement (REDEC 2014): La conférence explorera des solutions permettant la production et l'économie d'énergie dans les pays en développement. **dates:** 26-27 novembre 2014 **lieu:** Beyrouth, Liban **courriel:** redeseecretary@redeconf.org **www:** <http://www.redeconf.org>

Conférence de Lima sur le changement climatique: La 20^e session de la Conférence des Parties (CdP 20) à la CCNUCC et la 10^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (RdP) au Protocole de Kyoto auront lieu à Lima, au Pérou. L'OSAST 41, la SBI 41 et la GTSPD 2.7 se réuniront également. **dates:** 1-12 décembre 2014 **lieu:** Lima,

Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/lima_dec_2014/meeting/8141.php

Pour d'autres réunions et mises à jour, consultez <http://climate-l.iisd.org/>

GLOSSAIRE

GTSPD	Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée
AILAC	Association indépendante des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes
ALBA	Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
PAB	Plan d'action de Bali
BASIC	Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine
CARICOM	Communauté des Etats des Caraïbes
PSC	Piégeage et stockage du carbone
RdP	Conférence des Parties agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto
CdP	Conférence des parties
DSC	Document de salle de conférence
CRTC	Centre et réseau des technologies climatiques
GIE	Groupe de l'intégrité environnementale
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	Gaz à effet de serre
CIDNs	Contributions intentionnelles déterminées au niveau national
PMA	Pays les moins avancés
PDVSs	Pays en développement aux vues similaires
MMØ	Moyens de mise en œuvre
MNV	Mesure, notification et vérification
PAN	Plans nationaux d'adaptation
REDD +	Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement
OSAST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technique et technologique
CPF	Comité permanent des finances
CET	Comité exécutif de la technologie
RET	Réunion d'experts techniques
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques